

« Histoires d'ici, Mémoires d'ailleurs /Le colloque »
6 et 7 mai 2011
Archives départementales de Seine-et-Marne, Dammarie-lès-Lys

Vendredi 6 mai 2011

Accueil

Vincent Eblé, Président du Conseil général de Seine-et-Marne

Isabelle Rambaud, Directrice des archives, du patrimoine et des musées départementaux, membre du Conseil d'Orientation de la Cité nationale de l'Histoire de l'Immigration

Yvan Gastaut, Maître de conférences, Université Nice-Sophia Antipolis –URMIS - historien de l'immigration, président de la séance

Yvan Gastaut travaille dans le domaine de l'histoire contemporaine de l'immigration et des relations interculturelles dans le bassin méditerranéen et plus particulièrement en France. Spécialiste de l'opinion publique, des représentations et de l'étude des préjugés, il s'attache à réfléchir à la manière dont les médias ont pu rendre compte de la présence immigrée notamment depuis les années 1950. Membre du laboratoire URMIS au sein de l'Université de Nice Sophia Antipolis, il est également membre du Conseil d'orientation de la CNHI ainsi que du Conseil scientifique du Musée National du sport

1. Émergence et institutionnalisation de l'histoire de l'immigration, parcours et enjeux actuels

Diversité culturelle et institution publique : pour une prise en compte de l'histoire de l'immigration

Hélène Hatzfeld est chargée de mission au Ministère de la culture et de la communication (Département de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la technologie). Docteur d'Etat en science politique, agrégée de lettres classiques, membre du laboratoire LAVUE (Laboratoire Architecture. Ville. Urbanisme. Environnement.). A paraître : (avec Vincent Billerey), *Repères pour un dialogue interculturel*, La Documentation française. *Les légitimités ordinaires*, L'Harmattan, Adels

Cette question suscite plus d'interrogations que de réponses. Poser cette question, c'est plonger dans des abîmes de perplexité la plupart des responsables des institutions patrimoniales (Musées, archives, bibliothèques). Ou à tout le moins créer un malaise bien perceptible. Soit qu'ils ne se soient pas posé la question, soit qu'ils la formulent autrement (et donc que cette formulation en semble pas parfaitement pertinente), soit qu'ils la considèrent au fond illégitime. Ce sont quelques unes de ces difficultés que cette intervention veut aborder. Elle se fonde sur les réflexions et expériences du groupe de travail « Institutions patrimoniales et pratiques interculturelles » initié en 2008 par le ministère de la culture et de la communication (Département de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la technologie DREST).

Les missions de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration (CNHI)

Marie Poinot est politologue, rédactrice en chef de la revue « Hommes et Migrations » à la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, responsable de l'édition, CNHI.

Docteure en sciences politiques de l'institut des Etudes Politiques de Paris (1994), rédactrice en chef de la revue Hommes et Migrations, la revue de sciences sociales la plus ancienne en France (1965) sur les migrations internationales, les processus d'intégration et les relations interculturelles. Elle est également la responsable du département Editions de la Cité Nationales de l'Histoire de l'Immigration, premier musée national consacré à l'immigration en Europe qui a ouvert ses portes à Paris en 2007 et propose des activités artistiques, culturelles, pédagogiques, et scientifiques sur deux siècles d'immigration en France. Ce département édite les catalogues des expositions permanentes, le guide du musée, des actes de colloques, des rapports de recherche sur l'histoire de l'immigration et des ouvrages de vulgarisation destinés aux enseignants, acteurs sociaux culturels et économiques.

La Cité nationale de l'histoire de l'immigration : une institution culturelle atypique en France
Alors que nos voisins européens ont été des pays d'émigration économique et politique avant de devenir à leur tour des terres d'immigration, la France est depuis toujours un pays d'immigration. Et pourtant cette histoire a été occultée jusqu'à un passé récent. Il aura fallu attendre les années 1980 pour qu'à l'occasion de leurs travaux, des chercheurs spécialistes de l'histoire sociale ne révèlent cette part de notre histoire et que des associations, souvent créées par des personnalités d'origine étrangère, commencent à sauvegarder et valoriser les mémoires des populations immigrées. Modifier le regard porté sur l'immigration, c'est l'objectif fixé à la Cité nationale de l'histoire de l'immigration. Aussi depuis son ouverture aux publics en octobre 2007, la Cité conduit quatre missions principales (muséale et patrimoniale, citoyenne, pédagogique et scientifique) dans une approche pluridisciplinaire. Car la pluridisciplinarité permet de rendre accessible et compréhensible aux publics la connaissance parfois austère des travaux historiques sur l'immigration. Après avoir présenté ces missions, nous tenterons d'établir un bilan critique des premiers résultats de cette institution culturelle d'un genre atypique en France après plusieurs années de « rodage ».

2. Continuités et discontinuités des politiques françaises en matière d'immigration du XIX^e siècle à aujourd'hui.

La diversification des flux migratoires en France dans la seconde moitié du XX^e siècle

Catherine Withol de Wenden est directeur de recherche au CNRS, Laboratoire, CERI-Science Po. Juriste et politiste, elle a travaillé sur les relations entre les migrations et la politique en France. Ses recherches comparatives sur les flux, les politiques migratoires et la citoyenneté en Europe et dans le monde s'inscrivent dans le Projet transversal "Migrations et relations internationales" qu'elle co-anime au CERI.

Dernier ouvrage publié : *La question migratoire au XXI^e siècle. Migrants, réfugiés et relations internationales*. Paris, Presses de Sciences-Po 2010.

C'est à partir du dix-neuvième siècle que l'immigration devient un phénomène important dans le monde. Pendant la première guerre mondiale, le gouvernement appelle à participer à l'effort de guerre tous les étrangers et les indigènes dans les colonies en tant que soldats ou en tant que civils. Pendant la deuxième guerre mondiale, une nouvelle mobilisation est sollicitée. Une nouvelle vague d'immigrés arrive pendant les « trente glorieuses » de 1945 à

1974. Depuis cette date, l'immigration de travail salarié est interrompue, dans un contexte de crise économique et de tensions raciales. Mais le regroupement familial est rétabli à partir de 1976. L'immigration s'installe, car les allers-retours (la noria) des années de croissance n'est plus possible juridiquement.

À l'échelle mondiale, les flux migratoires vont se poursuivre car les facteurs de mobilité continuent à persister et sont loin de disparaître, bien au contraire : généralisation de la détention de passeports, imaginaire migratoire entretenu par l'information, absence d'espoir lié à des régimes non démocratiques, économie du passage, réseaux transnationaux, crises politiques et environnementales, démographie et pauvreté même si ce ne sont pas les plus pauvres qui partent.

L'immigration algérienne en Ile-de-France pendant la période de la guerre d'indépendance algérienne

Peggy Derder est historienne, responsable du Département "Education", Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration. Ses recherches portent sur la guerre d'indépendance algérienne et l'immigration algérienne. Elle a publié « L'immigration algérienne et les pouvoirs publics dans le département de la Seine 1954-1962 » aux éditions L'Harmattan en 2001. Elle s'est ensuite penchée sur « la guerre des ondes en Algérie » ou comment la radio fut un outil fondamental dans la conquête des esprits et la conduite du conflit. Elle est aujourd'hui responsable du département Éducation à la Cité nationale de l'histoire de l'immigration.

Dès le Second Empire, un premier courant migratoire s'opère de l'Algérie colonisée vers la métropole. Mais c'est durant l'entre-deux-guerres que débute véritablement une migration importante de ces Algériens sans nom, assignés à leur statut d'« indigènes musulmans ». La région parisienne s'affirme dès lors comme un pôle d'ancrage de la communauté algérienne et voit la naissance du mouvement nationaliste algérien.

L'après Seconde Guerre mondiale donne une nouvelle impulsion aux flux migratoires. Ils deviennent massifs durant la courte période qui coïncide avec le conflit mené par la France en Algérie de 1954 à 1962. La situation semble pour le moins paradoxale : des milliers de travailleurs émigrent volontairement vers la métropole qui leur fait la guerre. Ce contexte politique inédit ne sera pas sans incidence. À la promesse d'une vie meilleure se substitue la déception, voire le désespoir, face aux multiples difficultés d'existence. Surtout, lorsque la métropole devient le second front de la guerre d'indépendance algérienne, la communauté immigrée représente un enjeu considérable aussi bien pour les nationalistes algériens que pour les pouvoirs publics français.

Identification, identité et intégration des individus

Gérard Noiriel est directeur d'études à l'École des Hautes Études en sciences sociales (EHESS), co-fondateur et membre du comité de rédaction de la revue *Génèses*.

COMMENT RECONNAÎTRE UN ÉTRANGER ?

En 1993, le ministre de l'Intérieur Charles Pasqua admettait qu'on ne reconnaît un étranger ni à la "couleur de peau", ni au fait qu'il "porte des pantalons de golf" ou qu'il "lit le Washington Post"; pas plus qu'"une flûte de pain sous le bras et une bouteille de vin rouge" ne suffisent à identifier un Français. C'est pourquoi, aux sénateurs qui lui demandaient "à

quoi reconnaît-on un étranger?", il répondait: "au fait qu'il n'est pas français", en précisant qu'on peut savoir "qu'il n'est pas français (...) en lui demandant ses papiers"¹.

Par cette pirouette, le ministre évitait soigneusement de répondre au problème que cherchait à résoudre l'amendement Marsaud: comment identifier les individus qui doivent faire l'objet des contrôles d'identité? Autrement dit, comment savoir que quelqu'un est "étranger" avant de lui avoir demandé ses papiers? Bien sûr, si une telle question se pose, c'est parce que les contrôles policiers systématiques sont considérés, dans les pays démocratiques, comme des atteintes aux libertés des citoyens. Lors du débat évoqué ci-dessus, le ministre aurait dû poursuivre son raisonnement et admettre que si la police ne se fie qu'aux papiers pour identifier les étrangers, elle est dans l'obligation de contrôler systématiquement toute la population.

En effet, les papiers d'identité constituent un symbole identitaire qui ne se voit pas directement. C'est un élément de la "vie privée" qu'on porte sur soi, mais dans la poche intérieure de son veston. Seuls les régimes totalitaires (cf. l'exemple de l'étoile jaune imposée aux juifs sous Vichy) ont transgressé ce principe démocratique. D'où le cercle dans lequel est enfermé le discours que tient la police sur l'identification: soit elle affirme que l'intensification des contrôles d'identité ne concerne que les "étrangers"; mais dans ce cas l'identification de la "population-cible", ne se fait pas à partir des papiers, mais se fonde sur les apparences. Soit, on refuse toute discrimination fondée sur le faciès, mais alors ce ne sont plus seulement les "immigrés", mais tous les citoyens qui sont visés par la multiplication des tracasseries policières.

Extrait de *LIBER* 1993, n°15, pp 2-3

Chômage, travail et immigration

François Brun est ingénieur de recherche au CNRS. Il a travaillé à peu près continûment au Centre d'études de l'emploi de 1978 à 2008 (mis à part un détachement de 1995 à 1998 à la Fondation Abbé Pierre puis à l'association Génériques). Ses thèmes principaux de recherche sont l'emploi et l'insertion sociale et professionnelle; les politiques dites "d'accompagnement" et les liens entre immigration et emploi. Depuis 2008, il est agent CNRS au sein de l'unité mixte de recherche GTM (Genre, Travail, Mobilités) de l'Université de Paris VIII. François Brun est par ailleurs militant au sein de collectifs de sans-papiers.

La politique dite d'« immigration choisie », qui prétendait relever la part de l'immigration économique, a été présentée comme une rupture. Le « choix » est pourtant le fil conducteur de toutes les politiques migratoires depuis plus d'un siècle : la succession de périodes de recours volontariste et organisé à l'immigration et de phases durant lesquelles, sont mises en œuvre des politiques d'éloignement des migrants (souvent accompagnées de poussées xénophobes) a toujours été largement fonction de l'appréciation, « évaluation » dirait-on aujourd'hui, des besoins (ou non) de migrants, tant en termes démographiques qu'en termes d'emploi. Depuis plus d'un siècle, les apparents retournements des politiques migratoires ne démentent en rien le constat selon lequel on va chercher de la main-d'œuvre docile et à bas coût à l'extérieur des frontières en période d'expansion et on ferme le robinet (voire on licencie et on incite au départ ou on expulse) en période de crise. C'est ainsi que la loi de 2006 n'est que l'écho de celle de 1932, « protégeant la main d'œuvre nationale ». Les considérations politiques se mêlent d'ailleurs toujours étroitement aux approches strictement économiques.

¹Propos rapportés par *Le Monde*, 4-5/7/1993.

3. Immigrations en Ile-de-France, immigrations en Seine-et-Marne

La formation de la diaspora chinoise en France

Emmanuel Ma Mung est géographe, directeur de recherche au CNRS, membre du laboratoire Migrinter (migrations internationales, espaces et sociétés) qu'il a dirigé à la suite de Gildas Simon de 1995 à 2004. Ses recherches portent sur l'autonomie sociale appréhendée dans ses manifestations chez les populations migrantes, principalement maghrébines et chinoises. Il s'intéresse aux initiatives, individuelles et collectives, aux processus de différenciation introduits par les mobilités spatiales et sociales, à l'organisation spatiale de ces mobilités et à leurs manifestations localisées. Thèmes d'études : l'entrepreneuriat et l'économie ethniques, les organisations diasporiques et les circulations migratoires.

L'immigration d'origine chinoise en France aujourd'hui est partie prenante d'un processus migratoire beaucoup plus large qui a conduit à la formation d'une diaspora. Cette immigration est issue de deux courants distincts qui coexistent : une migration directement en provenance de Chine et une autre qui se réalise à partir de pays où la diaspora chinoise est établie. Le mode d'organisation économique et sociale des migrations chinoises en diaspora « entrepreneuriale » a des effets importants sur les migrations contemporaines. Deux figures caractérisent cette diaspora et se combinent pour lui donner corps et existence : le prolétaire et le commerçant. Comme dans les autres parties du monde, l'immigration chinoise en France est caractérisée par une grande variété de situations, allant de l'insécurité sociale (et policière) la plus grande à la réussite économique la plus opulente. La présentation insistera sur la dimension diachronique du phénomène en insistant sur les différentes étapes de sa constitution.

Les immigrants portugais en Seine et Marne et Val de Marne

Marie-Christine Volovitch-Tavares est historienne, spécialiste de l'histoire de l'immigration portugaise en France, Vice-présidente du CERMI (Centre d'Etudes et de Recherches sur les Migrations Ibériques). Agrégée d'histoire, ancienne élève de l'ENS (Fontenay), Docteur en histoire (Sorbonne Nouvelle Paris III), ses activités de recherches sont les suivantes : recherches sur l'histoire du Portugal, puis sur l'histoire de l'immigration portugaise en France. A ce titre elle a été membre des groupes « Ibérique » et « Immigration » du Centre d'histoire de Science-Po et membre du Conseil scientifique de préfiguration de la CNHI (Cité nationale de l'histoire de l'immigration). Actuellement elle participe au groupe pédagogie de la CNHI et est vice-présidente du CERMI (Centre d'études et de recherches sur les migrations ibériques, siège : BDIC-Université Paris ouest Nanterre). Publications et conférences sur l'histoire contemporaine du Portugal et l'histoire de l'immigration portugaise en France et l'histoire générale de l'immigration. « *Portugais à Champigny, le temps des baraques* », Ed. Autrement, 1995.

La présence d'immigrés portugais dans les départements du Val de Marne et de Seine et Marne est au cœur de l'histoire de l'immigration portugaise. Ces départements regroupant le tiers des Portugais d'Ile de France sont un des grands pôles d'attraction de l'immigration portugaise. L'installation des Portugais dans ces deux départements présente des convergences mais aussi de forts contrastes.

Convergence chronologique d'abord, puisque l'immigration portugaise n'y prend son essor qu'à partir des années soixante et est fortement liée à l'histoire du bidonville de Champigny. Similitudes aussi sous les angles démographique, et sociétal.

Mais aussi de fortes différences, dans l'évolution démographique et plus encore chronologique, puisque dans le Val de Marne cette immigration prend un essor spectaculaire (dans sa rapidité et son ampleur) une décennie avant que la Seine et Marne connaisse un développement plus progressif et plus modeste.

Ces convergences et ces différences seront envisagées sous l'angle historique à travers deux étapes. Les années soixante sont au cœur de la première et la seconde va des années soixante dix à nos jours, le contraste chronologique entre ces deux périodes découlant des spécificités de l'histoire de l'immigration portugaise en France.

Les flux migratoires en Seine-et-Marne

Serge Weber est maître de conférences à l'Université Paris-Est (Marne-la-Vallée), Laboratoire Villes Mobilités Transports (LVMT), Docteur en Géographie, Université Paris 1, Laboratoire Géophile. Géographe des migrations internationales, il a travaillé sur les migrations d'Europe centrale vers l'Italie, les trajectoires et les pratiques des migrants, les questions de genre et de marginalité. Actuellement maître de conférences à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée, il a orienté ses recherches vers les politiques migratoires européennes, les dynamiques urbaines de ségrégation et d'exclusion et les enjeux de l'immigration pour l'aménagement et l'urbanisme. Il a publié entre autres *Nouvelle Europe, nouvelles migrations. Frontières, intégration, mondialisation*, Paris, Le Félin, 2007.

L'implantation des étrangers et des immigrés dans les franges périurbaines des grandes métropoles relève de dynamiques et de temporalités différenciées. Les trajectoires des ménages arrivés dans le passé et de leurs enfants peuvent relever aussi bien de parcours d'ascension sociale et résidentielle que d'un accès plus ou moins aisé au parc de logement social. Le rôle des réseaux de liens sociaux peuvent jouer, notamment du fait de centralités culturelles ou économiques permettant une proximité sociale. Ainsi certains ménages originaires de pays asiatiques ou africains ont pu construire des dynamiques d'intégration, de proximité et d'ascension sociales en Seine-et-Marne. D'autres, arrivés récemment et concernés par une plus grande précarité, sont contraints par une offre insuffisante de logements et des obstacles administratifs et juridiques qui pèsent sur leurs trajectoires. Un regard sur l'insécurité sociale, juridique et économique ainsi que sur les formes de pauvreté est donc nécessaire. Par ailleurs, certains modes d'habiter hors-normes se maintiennent dans des espaces interstitiels et temporaires, à la fois objet de politiques de surveillance ou d'éviction et d'une solidarité locale qui révèle la richesse du tissu associatif et militant. Ces visages multiples de l'immigration en Seine-et-Marne permettent donc de réinterroger la notion d'intégration et de normativité dans les espaces périurbains.

Samedi 7 mai 2010

4. Tables rondes : Patrimonialisations, valorisations et créations artistiques en Ile-de-France autour de l'immigration

Le catalogue Odysséo : des ressources pour l'Histoire de l'immigration

Tatiana Sagatni est coordinatrice du catalogue Odysséo, association *Génériques*.

De formation en histoire, diplômée en archivistique, Tatiana Sagatni a eu la charge des archives privées à *Génériques* depuis 2007. Il faut entendre par là diverses activités : le traitement des fonds d'archives, les relations avec les détenteurs privés ainsi qu'avec le réseau des professionnels, les formations et l'accompagnement en matière archivistique, l'actualisation du Guide des sources d'archives publiques et privées sur l'histoire des étrangers en France depuis le XIXe siècle, le programme de numérisation, la construction d'un nouveau catalogue des ressources en ligne et l'intégration des anciennes bases de données, la revue *Migrance*...

Le catalogue Odysséo permet d'identifier et de localiser les sources sur l'histoire de l'immigration en France de 1800 à nos jours : archives, manuscrits, affiches, périodiques, iconographie, documents sonores et audiovisuels... Ces sources sont conservées dans le réseau des archives et des bibliothèques publiques, dans les médiathèques, cinémathèques, photothèques, musées ou encore chez des personnes physiques ou morales. Des affiches et des périodiques numérisés sont également consultables en ligne.

« Histoires d'ici, mémoires d'ailleurs », genèse et enjeux de l'exposition présentée au Musée des pays de Seine-et-Marne

Dominique Le Tirant est ethnologue, associée à l'équipe de recherche Communication Culture et Société (C2So, UMR8562), ENS-Ish. Elle collabore avec les musées et institutions dans le domaine de la recherche en histoire et ethnologie dans une optique de valorisation patrimoniale et de programmation d'expositions, comme dans le cas de l'exposition *Histoires d'ici, mémoires d'ailleurs*. Elle intervient également dans l'analyse des dispositifs liés à la médiation scientifique et culturelle ou à la mise en œuvre de projets (Universciences, Cité de la musique, musée du Louvre, Ocim...).

Evelyne Baron est conservatrice en chef du musée départemental des Pays de Seine-et-Marne, ethno-historienne, commissaire générale de l'exposition.

Elle est responsable du musée des Pays de Seine-et-Marne depuis sa création et son ouverture au public en 1995. Ce musée de société a un territoire de référence particulier, la Seine-et-Marne, plus grand département d'Ile-de-France. Il traite de sujets en résonance avec l'expérience de vie des populations locales en s'appuyant notamment sur l'enquête de terrain, la collecte de témoignages du passé et de ceux qui rendent compte de la modernité, et produit des expositions et des actions culturelles originales pouvant toucher les publics les plus divers.

L'exposé évoquera l'aventure que représentent la recherche et l'enquête concernant un sujet aux dimensions historique et ethnologique, jusqu'ici peu ou ponctuellement traité pour la Seine-et-Marne, vaste terrain d'étude francilien. Il traitera des enjeux liés à sa mise en œuvre

et des solutions trouvées pour sa restitution en exposition, support toujours réducteur et simplificateur. Il présentera aussi les différentes formes de la médiation qui accompagnent et complètent l'exposition, et qui ont été créées à l'intention des publics, en explicitant les problématiques qui ont prévalu à leur élaboration par les médiateurs culturels du musée.

Récupérer et valoriser l'histoire et la mémoire de l'immigration espagnole en France

José Gabriel Gaso Cuenca est directeur de la Fédération d'associations et centres d'émigrés espagnols en France (FACEEF). Licencié en sociologie et en lettres hispaniques, il est membre du Conseil d'orientation et du Conseil d'Administration de la CNHI. Il a dirigé plusieurs études collectives, des documentaires et des expositions autour de la situation sociale des Espagnols, sur l'engagement associatif des femmes issues de l'immigration et sur la mémoire des Espagnols en France.

Récupérer et valoriser l'histoire et la mémoire n'a de sens que si cela permet de changer la réalité actuelle et dessiner un avenir plus juste. C'est le postulat qui préside l'action que la FACEEF a entrepris depuis maintenant plus d'une vingtaine d'années dans ce domaine.

S'appuyer sur ce travail de mémoire est un outil essentiel pour les populations issues de l'immigration qui ont souffert, et souffrent encore, de bien de discriminations d'ordre social, économique, politique et culturel. Des populations qui ont le besoin et le droit que leur histoire et leur mémoire soient inscrites dans l'histoire et la mémoire de la France au même titre que celle des autres citoyens, car c'est à travers cette inscription que l'on contribue à construire une société plus riche des apports de toutes ses composantes, et, par là même, plus équitable.

C'est dans cette perspective, que l'action de la FACEEF s'efforce de donner une image de l'immigration espagnole en France en adéquation à sa réalité historique, et dans laquelle l'apport des différentes vagues migratoires, celle qui a précédé la Grande Guerre, celle de l'entre deux guerres, celle de l'exil politique à la fin de la Guerre d'Espagne ou celle des Trente Glorieuses, lorsque les Espagnols constituaient la communauté étrangère la plus importante numériquement de France, soit reconnu à sa juste mesure. Il y a dans cette reconnaissance une dimension symbolique très importante, mais au-delà, il y a une autre question plus prosaïque celle des droits qui en découlent.

« Le cimetière musulman » à Bobigny, patrimonialisation d'un lieu unique de l'histoire de l'immigration en France

Jean-Barthélemi Debost est historien, chef du bureau de la médiation du service du patrimoine culturel du Conseil général de la Seine-Saint-Denis. Docteur en histoire africaine contemporaine Paris I « Représentation du Noir dans la presse française populaire à la fin du XIX^e siècle » (1984-1986). Porteur de projets « Mémoire-Histoire » dans un dispositif national d'éducation des jeunes à l'image hors temps scolaire, géographie prioritaire de la Politique de la Ville (1991-1996). Auteur du rapport « Répertoire analytique des actions de terrain travaillant l'histoire et/ou la mémoire de populations et/ou de territoires » (2003) dans le cadre du programme de recherche interministériel : « Mémoires, productions de sens et de récits de et dans la ville ». Responsable d'une équipe de quatre personnes accompagnant en matière de médiation, les archéologues et les chercheurs de l'inventaire du Conseil général de la Seine-Saint-Denis (2003-2011)

Le « cimetière » musulman créé par le Département de la Seine en 1937 à Bobigny, participe de l'histoire paradoxale de la politique coloniale d'entre deux guerres en métropole à l'égard des musulmans et porte témoignage de 70 ans de relations entre le monde musulman et la France.

En 2006, il est protégé au titre des Monuments historiques. Il présente « un intérêt d'art et d'histoire suffisant pour en rendre désirable la préservation, en tant qu'illustration d'une période importante de l'histoire de notre pays ». Ce qui désormais fait patrimoine au sens institutionnel du terme ne fait pas forcément patrimoine aux yeux des usagers et acteurs locaux. Association culturelle, gestionnaire laïc du site (depuis 1996), Architecte des bâtiments de France, collectivités territoriales, chercheurs ont, à son égard, des points de divergents notamment en matière de préservation de la qualité patrimoniale du site. La résistance du cimetière musulman à sa patrimonialisation est-elle un bon indicateur de la singularité de ces lieux de mémoire de l'immigration ?

Une collecte musicale à Sénart

Mathieu Rosati est responsable du pôle Musiques du monde 77 de Seine et Marne.

Avant tout passionné par les pratiques musicales traditionnelles du monde, Mathieu Rosati a la charge du Pôle des Musiques du Monde de Seine-et-Marne depuis sa création (2006) à l'Espace Prévert – Scène du Monde (Savigny-le-Temple). Licencié de musicologie, il enseigne l'Histoire des Musiques du Monde à l'Université d'Evry, rédige quelques articles pour la presse spécialisée et assure la programmation du festival Résonances (Rochefort – 17).

Suite à la rencontre du musicien-chercheur André Ricros, invité à l'Espace Prévert – Scène du Monde de Savigny-le-Temple pour présenter ses travaux de collectage en Centre France, nous avons réfléchi à mener un travail de même nature en Ile-de-France.

Il nous a paru pertinent d'axer notre travail sur la population immigrée de Sénart. L'archétype du projet éligible aux programmes du secteur social ; et nous avons effectivement bénéficié du dispositif de financement « Contrat Urbain de Cohésion Sociale » (C.U.C.S.).

Le financement est une chose, les modalités opérationnelles une autre. Convaincus que la chair sociale est intrinsèque à ce type de projet ethnomusicologique, et qu'il n'est donc pas besoin de la provoquer artificiellement, nous avons privilégié une approche « scientifique », gageant que la dimension sociale s'installerait d'elle-même.

Ainsi, l'expertise ethnomusicologique à laquelle nous avons soumis les entretiens enregistrés, permet d'observer des comportements : Quel répertoire je garde ? Quel répertoire j'intègre ? Quel répertoire je me réapproprie ? En suivant quel apprentissage ?

Le festival migrant'scène : un festival culturel mené par des militants ?

Marie Mortier est coordinatrice du festival. De formation pratique et théorique en art dramatique, elle a d'abord travaillé au sein de compagnies. Après un cursus universitaire en sociologie, elle rejoint La Cimade où elle coordonne, depuis 2007, le festival *migrant'scène*, porté dans 35 villes en France par des bénévoles. Dans sa pratique, Marie Mortier cherche avant tout à créer des passerelles entre le monde associatif et militant, engagé pour la défense des droits des migrants, et les acteurs artistiques et culturels.

Depuis les années 1980, les actions de La Cimade sont centrées autour de l'accompagnement juridique des personnes étrangères et de missions d'expertise, de lobbying et de témoignage pour faire évoluer les législations. Mais, quand la xénophobie s'installe dans les procédures et les pratiques, quand le cadre législatif est jugé injuste, comment l'utiliser encore ? Migrant'scène naît des tentatives de l'association d'agir autrement, avec d'autres. Le festival, initiative culturelle pluridisciplinaire, existe depuis 2007. Les manifestations sont pensées, préparées, par les militants locaux de La Cimade en partenariat avec des partenaires culturels mais aussi des chercheurs, des journalistes, avec le monde enseignant... A l'intérieur de La Cimade, dont les actions des 2000 bénévoles continuent d'être centrées autour du droit, le festival représente un espace de liberté, un laboratoire. Notre intervention replacera la création du festival dans l'histoire de La Cimade, en comparant celui – ci avec des initiatives passées menées avec le milieu artistique pour ensuite s'attacher à comprendre en quoi le festival peut inventer des nouveaux langages sur la question de l'immigration.

Clôture du colloque

Driss El Yazami, Délégué général de Génériques, association spécialisée dans l'histoire des étrangers et de l'immigration en France (www.generiques.org)

Rédacteur en chef de la revue *Migrance*

- Commissaire général de l'exposition *France des étrangers, France des libertés* (Marseille, Arche de la Défense, Orléans, Strasbourg / 1989-1992) et de l'exposition : *Au Miroir de l'Autre, Immigration en France et en Allemagne* (Francfort, mai 1993)
- Coordinateur de l'ouvrage *Pour Les Droits de l'Homme*, bilingue (Français-Anglais), Editions Syros-Artis, 400 p., Paris, 1989 et du guide : *les étrangers en France, guide des sources d'archives publiques et privées (XIXè-XXè siècles)*, Génériques/Direction des Archives de France, 4 tomes, Paris, 1999 et 2005
- Co-auteur du *Paris-Arabe, Deux siècles de présence des Orientaux et des Maghrébins*, avec Pascal Blanchard, Eric Deroo, Pierre Fournié et Gilles Manceron, Editions La découverte, 2003.
- Auteur avec Rémy Schwartz du rapport pour la création d'un Centre national de l'histoire et des cultures de l'immigration, remis au Premier ministre, M. Lionel Jospin le 21 novembre 2001
- Membre du Conseil d'administration et du Conseil d'orientation de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration.
- Co-réalisateur du film *France, terre d'Islam ?* (OROLEIS, Paris, 1984)
- Secrétaire général de la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH). (www.fidh.org) et membre du Comité central de la Ligue des droits de l'Homme.
- Président de la Fondation euro-méditerranéenne pour les défenseurs des droits de l'Homme. (www.emhrf.org)
- Ancien membre de l'Instance Equité et Réconciliation (Maroc) et membre du Conseil consultatif des droits de l'Homme au Maroc

Président du Conseil de la communauté marocaine de l'étranger.

Lionel Walker, Vice-Président du Conseil général de Seine-et-Marne, en charge des Archives, du Patrimoine et des Musées